

ral de ce précepte, offrirait quelquefois d'assez graves inconvénients, mais il n'est pas moins constant que l'on doit toujours réfléchir avant de parler ; car un mot, comme une pierre, une fois lancé ne saurait revenir : *nescit vox missa reverti*.

Un service solennel a été chanté, ce matin à la chapelle du Séminaire, pour le repos de l'âme de M. L. Gingras. M. le curé de Québec a officié. Mgr. l'Administrateur était présent, ainsi que M. M. les Professeurs de l'Université et un grand nombre de personnes de la ville.

Un écrivain de la *Minerve* rend à la mémoire du regretté M. Gingras un hommage que nous aimons à reproduire. Le voici :

L'abbé L. Gingras, dont nous avons été l'élève, il y a déjà bien des années, hélas ! était un homme d'un mérite hors de ligne. Sa piété était admirable et sa charité inépuisable. Doué d'un esprit investigateur et d'un amour prononcé pour les lettres savantes, il s'était voué à l'ingrate étude de la langue hébraïque, afin de pouvoir goûter, à la source même, les divins enseignements des livres sacrés. Il a publié, après son retour des lieux saints, un "voyage en Orient," ou l'on peut suivre, pas à pas, les mouvements des personnages de l'Histoire Sainte. Cette œuvre, quoique d'un mérite littéraire médiocre, est précieuse par la vérité de l'exposition, la vérité des détails, l'immense amour de Dieu qui respire à chaque page, et par l'abondance de sentiments tout empreints de charité et de confiance dans les promesses du Messie.

Dans la vie privée, M. Gingras s'était fait des amis de toutes ses connaissances ; l'aménité de son caractère l'avait rendu cher à tous ceux qui eurent l'avantage d'avoir des relations avec lui. Que la terre lui soit légère ; car il est allé là-haut recevoir la récompense promise au bon prêtre et à l'honnête homme.

LA FÊTE DE ST PATRICE.

Samedi dernier, les enfants d'Erin chômaient leur fête nationale, avec la pompe ordinaire. La grand'messe, à laquelle assista Monseigneur l'Évêque de Tloa, fut chantée par M. Tremblay, curé de Beauport, et le sermon fut prêché par M. Gleason, vicaire à St Patrice. Après l'office divin, les membres de la société St Patrice parcoururent, en procession, les principales rues de la ville, musique en tête, bannières au vent, et accompagnés de leurs maréchaux qui chevauchaient gaiement. Le soir, il y eut un magnifique concert à la salle musicale où la musique et l'éloquence luttèrent à l'envi pour réveiller dans

le cœur d'un nombreux auditoire les souvenirs si doux de la patrie. Au séminaire, nos confrères musiciens avaient préludé à cette fête en exécutant à la messe de communauté plusieurs morceaux choisis.

VISITE DU PRINCE DE GALLES.

On annonce pour le mois de Juin une visite au Canada du Prince de Galles, héritier présomptif de la couronne. Il doit s'embarquer vers la fin de Mai sur le *Re-nown*, vaisseau de 91 canons. Le plus fort vaisseau de guerre qui soit encore venu à Québec n'était que de 74 canons.

LE HUNGARIAN.

D'après les rapports qui sont venus d'Angleterre le *Hungarian* avait à son bord 205 personnes dont 80 d'équipage ; toutes sont périées avec le malheureux vaisseau.

REVUE PARLEMENTAIRE.

Jeu-di, la question d'usure est revenue sur le tapis. Cette mesure qui avait déjà été longuement discutée, lundi le 12, a soulevé de nouveaux débats qui ont occupé toute la séance.

M. J. Cauchon proposait la seconde lecture de son bill pour régler le taux d'intérêt. Plusieurs orateurs prirent part à la vive discussion qui s'en suivit ; entr'autres, M. G. Brown, qui prétendit que ce bill n'était rien qu'une absurdité, et qu'il vaudrait mieux essayer de faire remonter le St. Laurent vers sa source que d'entreprendre de fixer le prix de l'argent. Enfin on eut recours à la votation qui décida contre la mesure par une majorité de dix voix.

Sir E. P. Taché a obtenu, au Conseil Législatif, la deuxième lecture de son bill pour incorporer les pilotes du hâvre et d'au dessous de Québec. En vertu de cet acte, les pilotes devront faire des pilotages un fonds commun, et partager à parts égales.

De graves débats eurent lieu lorsque M. Sicotte voulut introduire certaines stipulations dans le bill de M. Smith. La discussion se termina par l'adoption du rapport, et la troisième lecture du bill renvoyée à mardi.

Lundi, dans le Conseil Législatif toute la besogne se réduisit à la lecture des pétitions reçues.

Dans la chambre d'assemblée, le bill de M. Gowan pour prévenir plus efficacement la corruption dans les élections, subit sa seconde lecture.

M. Brown demanda l'abolition du monopole à l'égard de la publication de la Gazette du Canada et que les impressions du gouvernement fussent données par soumissions publiques.

Vendredi, on demandait à la Chambre, si elle devait accorder un subside pour le journal de M. Thompson, le Miroir du

Parlement, qui devra refléter aux yeux du pays tous les débats des deux Chambres. Cette question a été renvoyée au Comité des impressions. L'assemblée prit ensuite en considération le rapport du Comité sur la subvention à être accordée à la ligne océanique Canadienne et au prolongement de la ligne télégraphique jusqu'à Belle-Ile.

A la chambre haute, mardi, le bill pour protéger le bois de construction a été apporté par le comité spécial avec quelques amendements et l'impression en a été ordonnée. L'Hon. Col. Prince demanda la permission de retirer son bill sur l'usure. Dans la chambre basse, le bill concernant la subvention postale passa définitivement, après avoir subi sa troisième lecture. Dans la soirée le projet financier de M. Galt fut discuté de nouveau et les débats occupèrent toute la séance qui se termina par la seconde lecture du bill.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

La question italienne n'est pas beaucoup plus avancée.

Dans son discours, à l'ouverture du Sénat, Napoléon III s'étonne que les catholiques se soient alarmés de la situation actuelle du Pape, car il a recommandé au Piémont de maintenir intacts les droits du Saint Siège, au moins *en principe*. Il annonce formellement l'annexion de la Savoie à la France et il espère que les grandes puissances européennes en comprendront et en approuveront les motifs. La Toscane devra former un royaume à part ; Parme et Modènes pourront, en revanche, être annexées au Piémont.

Ce discours de l'Empereur ne paraît pas avoir été reçu favorablement en Italie, si ce n'est toutefois en Savoie, au moins pour ce qui regarde l'annexion.

L'Autriche a déclaré qu'elle ne s'opposerait pas à celle-ci. Il n'en est pas de même en Angleterre, où le ministère se trouve quelquefois embarrassé par suite des interpellations qui lui sont faites à ce sujet.

Il est bruit d'une alliance entre l'Autriche et la Russie. Si cette alliance a lieu, les affaires pourraient prendre une autre tournure.

D'après ces bruits, l'Autriche ferait des concessions nouvelles relativement aux Lieux Saints et aux Principautés danubiennes. De son côté, la Russie promettrait son secours dans le cas de toute attaque intérieure ou extérieure contre l'Autriche, la Hongrie et la Vénitie.

On dit de plus que l'empereur d'Autriche doit introduire quelques réformes dans son gouvernement : le conseil de l'empire sera augmenté ; ce conseil aura à s'occuper de l'examen du budget des lois relatives aux matières financières et des lois d'intérêt général que l'empereur pourra lui soumettre.